

Image not found or type unknown



## présence des salariés d'une association au sein du conseil d'admi

Par **walynk**, le **13/01/2010** à **23:52**

bonjour, je suis le trésorier adjoint d'une association à but non lucratif...  
je souhaite savoir si les personnes touchant un salaire au sein d'une association peuvent être membre du conseil d'administration ou membre du bureau...  
ces mêmes salariés peuvent-ils prendre part à l'assemblée générale annuelle???